

SPFPL HDH
Société de Participations Financières de profession libérale
par actions simplifiée
au capital de 324 647 euros
Siège social : 22 rue Chevert, 75007 PARIS
825 210 065 RCS PARIS

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2023

.....

QUATRIEME DÉCISION

Les mandats de la société FOX AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Christophe MONTAZEAUD, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'associée unique décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

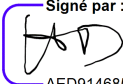
.....

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Extrait certifié conforme,
Hélène DUDOUIT

Signé par :

AED9146853BC4B5...